



Jeudi 10 novembre 2022

Energie : les dispositifs d'aides doivent être accessibles à toutes les entreprises artisanales

Alors que 110 entreprises artisanales emblématiques du savoir-faire de nos territoires sont rassemblées au salon MIF Expo, les artisans, fer de lance du Made in France, sont extrêmement préoccupés par la flambée des prix de l'énergie.

La hausse colossale du prix du gaz et de l'électricité engendre une fois de plus une situation d'incertitude pour les 1,8 million d'entreprises artisanales françaises qui craignent pour la poursuite de leur activité économique.

Le réseau des CMA alerte sur cette situation afin que ce qui relève aujourd'hui de l'inquiétude ne se transforme pas demain en fermetures et en licenciements.

La menace est malheureusement bien réelle. Aussi, « si nous accueillons positivement les annonces faites par le gouvernement visant - à compter du 1er janvier 2023 - à limiter l'impact de la hausse des tarifs de l'énergie, nous déplorons une entrée en vigueur trop tardive et une trop grande complexité de ces mesures » précise Joël FOURNY.

Si des avancées ont d'ores et déjà été instaurées pour le bouclier tarifaire, il doit en être de même pour l'amortisseur d'électricité. En effet, les artisans ont besoin d'être rassurés sur leur avenir. Ils ont besoin de visibilité. Il est impératif qu'ils sachent précisément comment cela va se concrétiser et quel sera l'impact financier réel sur leur entreprise afin d'en mesurer, en amont, les conséquences.

Le risque c'est que de nombreuses entreprises, à l'exemple de celles fortement consommatrices d'énergie, soient contraintes de réduire leur activité voire de l'arrêter car le client ne sera plus en mesure de supporter les hausses de tarifs nécessaires pour préserver la rentabilité de l'activité. C'est par exemple le cas des bouchers, des boulangers qui utilisent quotidiennement des fours, des chambres froides...

Nous appelons donc le gouvernement à ouvrir dès maintenant le bouclier tarifaire aux entreprises de moins de 20 salariés, quel que soit leur niveau de consommation d'énergie.

Nous savons la résilience des artisans mais craignons qu'ils finissent par arriver au bout de leur capacité. « Après deux années de crises successives : sanitaire, géopolitique et dans un contexte difficile : recrutement, énergie, trésorerie..., il est fondamental de soutenir l'artisanat, secteur qui répond aux préoccupations sociales, environnementales du pays et participe au dynamisme et à l'attractivité de nos territoires. » souligne Joël FOURNY

Le réseau des CMA est plus que jamais mobilisé. « Dans ce contexte, j'invite tous les artisans à pousser la porte de leur CMA pour faire un point sur la situation de leur entreprise, sur ce qu'elles peuvent mettre en place pour l'améliorer et évoquer les accompagnements dont les artisans peuvent bénéficier pour surmonter cette période. » rappelle Joël FOURNY.





cma-france.fr